



Demande de changement de statut

Par **Wman**, le **15/01/2009** à **15:51**

Bonjours à tous

Je suis Ivoirien vivant en France depuis 1998. J'ai obtenu un titre de séjour "vie privée et familiale" en 2003 par rapport à ma maladie. De 2006-2008 j'ai décidé de suivre une formation professionnelle qui m'a permis d'obtenir un titre professionnel homologué. Dans le cadre de ma recherche d'emploi, j'ai déjà eu plusieurs entretiens d'embauche qui se sont toujours achevés par un échec. La raison de mes échecs s'explique par le fait que je me retrouve chaque fois avec un titre de séjour dont la période de validité est insuffisante. Les recruteurs hésitent souvent de m'engager à cause de ce titre qui se présente souvent sous forme de récépissé valable pour trois mois renouvelable. Ayant donc constaté cela, je voudrais que quelqu'un me dise s'il est possible dans ma situation de changer mon statut et quelles devraient être les démarches qu'il me faudra faire pour changer mon statut.